



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>

Fédération de la Libre Pensée des ALPES-MARITIMES
5 Boulevard Saint-Georges – 06400 CANNES
Courriel > librepenseeam@gmail.com
Blog > <http://librepensee06.over-blog.com>

Commémoration de la tempête du 2 octobre 2020 à Tende, hameau de Viévola le 2 octobre 2021

Camarades et Amis,

Comme le décrit l'article de Nice-Matin du 19 juillet joint, un monument mémoriel dit « Le bon pasteur » érigé à l'initiative de l'Association départementale des Membres de l'Ordre national du Mérite sera inauguré le 2 octobre à Tende.

La cérémonie officielle est placée sous le haut patronage du président de la République et se tiendra à 11h30...sachant que le maire de Tende et le représentant de l'Ordre national du Mérite appellent à une messe à 10h sur place et que les représentants du Vatican accorderont la bénédiction du monument à 11h30... !

Un peu d'histoire

Quelques mois après la tempête, sur le site du Grand Hôtel des Ambassadeurs de Menton paraît l'annonce suivante :

« Projet "L'Oratoire du Bon Pasteur de Tende" »

En mémoire de Joseph GIORDANO

Le projet est né d'une idée de François Jacquot, Commandeur de l'ONM, Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite des Alpes Maritimes (ANMONM).

Un groupe de personnes, avec des compétences différentes, s'est réuni autour de François Jacquot pour l'aider à réaliser ce beau projet.

PRÉSIDENTE

- Liana MARABINI (Présidente Mécènes des Musées du Vatican, chapitre de Monaco)

MEMBRES DE DROIT

- Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende
- Jean-Claude GUIBAL, Président de la CARF, Maire de Menton
- Général André RAVIER, dignitaire des Ordres Nationaux, Président d'honneur de l'ANMONM Menton et Vallées
- François JACQUOT, Commandeur de l'ONM, Président départemental ANMONM06, idéateur du projet

MEMBRES DU JURY

- Père Jean BERNARDI, Recteur émérite de la Basilique Saint Michel de Menton
- Christian BODINO, Ingénieur BTP
- Maryse CASTELLANI, Membre de l'ANMONM06, conseillère municipale de Tende
- Michel IMBERT, Historien d'Arts, Professeur d'Histoire de l'Art
- Yves JUHEL, Président de l'ONM Menton et Vallée, Membre du bureau de la CARF
- Luc LANLO, Collectionneur et mécène, Président de l'ONM de Menton

- *Françoise LEONELLI, Conservateur du Musée Cocteau à Menton*
- *Marie-Lou MOUTON-FRANCA, Présidente de la Confrérie St-Roch, des associations du pastoralismes de la Roya*
- *Un Journaliste de Nice Matin [Nom à confirmer] »*

Précisons que la présidente, Lisa Marabini, en plus de son titre proche du Vatican dirige le Grand Hôtel des Ambassadeurs à Menton qui comprend une chapelle catholique et dont le restaurant sert « des plats de la Bible ». Elle se distingue en organisant tous les deux ans une « exposition d'art sacré » ! En octobre 2009, à la vue du public, elle a exposé une statue de femme avec à ses pieds des fœtus pour en faire un lieu de pèlerinage contre l'avortement.

Les choses ont évolué, il ne s'agit plus d'un oratoire mais, sur l'invitation officielle à la cérémonie civile le monument est dénommé « Le Bon Pasteur » alors qu'il ne s'agit plus de rendre hommage seulement au berger mais aussi au 18 morts des deux vallées (Roya, Vésubie).

Deux cérémonies

La section des Alpes-Maritimes de l'Association nationale des membre de l'ordre national du Mérite est le maître d'œuvre de la réalisation de la statue qui sera inaugurée.

Une cérémonie civile « Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République Française » aura lieu à 11 heures trente.

Cf. en P.J. > Carton d'invitation cérémonie civile

Il y a une autre cérémonie. Elle est religieuse et uniquement catholique. Le « maire de Tende » et le « président départemental de l'association des membres de l'ordre national du Mérite des Alpes-Maritimes », le président du comité de « Menton et Vallées » de la même association, le général André Ravier (il fallait bien le sabre avec le goupillon) ainsi que deux présidents d'associations italiennes de l'ordre du mérite (ANIOC) invitent à participer à une messe solennelle à 10h00 en présence du nonce apostolique, de l'évêque de Nice et d'autres prêtres. Une lecture d'un message de l'évêque de Rome est prévue. Et, en tout petit, au bas de l'invitation : « Les autorités ecclésiastiques accorderont leur bénédiction du monument mémoriel qui sera inauguré à 11 h30 »

Cf. en P.J. > Carton d'invitation cérémonie religieuse

La loi de 1905 de séparation des églises et de l'État est bafouée à plus d'un titre. Le maire de Tende qui invite le nonce apostolique à une messe solennelle est hors la loi.

Quant à l'ordre national du Mérite, il faut rappeler que c'est une institution républicaine donc laïque, que c'est le deuxième ordre national après la Légion d'Honneur et que le président de la République en est le grand maître

Où est le respect de la séparation des Églises et de l'État quand un maire et le représentant de l'Ordre national du Mérite invitent à participer à une messe suivie de la bénédiction du monument ?

Nous vous invitons camarades et amis à manifester votre protestation et à prévoir éventuellement une réaction collective."

Le Président de la FDLP.06, Pierre-Jean FAUGIER



17.09.2021